

Mise en ligne : 25 juin 2017.
Dernière modification : 25 avril 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALGÉROISE

S.A., 3 juillet 1923 p. 50 ans.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ALGÉROISE
S.A. frse au capital de 0,25 MF.
Siège social : Alger, 14, r. Lulli
Registre du commerce : n° 9.225
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 588)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 1 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.

MARTIN (Georges), 82, ch. du Télémy, Alger ;
TORTEL (Albert), 125, r. Michelet, Alger.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
MÉRIGOT (Édouard), 21, bd Carnot, Alger ;
VIALLAT (Charles), 37, r. Rovigo, Alger.

Capital social. — 0,25 MF en 400 act. de 500 fr. série A et 100 act. de priorité de 500 fr. série B, amorties d'un quart. À l'origine : 25.000 fr. ; porté ds la même année au chiffre actuel.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % de divid. aux act. de priorité ; 5 % de divid. aux act. ord. Le solde : 10 % au conseil ; 90 % aux act.

Ministère des finances.

Sociétés françaises.
(*JORF*, 8 décembre 1933)

La Société immobilière algéroise, ayant son siège à Alger, est, à partir du 9 novembre 1933, abonnée au timbre pour 1.000 actions, n° 1 à 1000, d'une valeur nominale de 1.000 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Alger, en date du 2 décembre 1933.

Ministère des finances.

Sociétés françaises.
(*JORF*, 2 février 1941)

La société anonyme Société immobilière algéroise, ayant son siège à Alger, 9, rue Lulli, est, à partir du 24 juin 1924 et du 9 janvier 1941, abonnée au timbre pour 500 actions, d'une valeur nominale de 4.500 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Alger, en date du 23 janvier 1941.
